



ICAO

PLAN RÉGIONAL GLOBAL DE MISE EN ŒUVRE DE LA SÉCURITÉ DE L'AVIATION EN AFRIQUE (PLAN AFI)

VINGT-CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ DE PIOTAGE DU PLAN AFI Abuja, Nigéria, 17 et 18 mai 2022

Point 2 de l'ordre du jour : Proposition du programme d'activités et du budget du Plan AFI pour 2022

(Présenté par le Secrétariat du Plan AFI)

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le présent document présente le programme d'activités et le budget proposés dans le cadre du Plan AFI pour l'année 2022.

Action : Le Comité de pilotage est invité à :

- a) Prendre note des informations contenues dans le document; et
- b) Examiner et approuver le programme de travail et le budget proposés pour le Plan AFI pour 2022.

1. INTRODUCTION

1.1 Le présent document présente le programme de travail et le budget proposés dans le cadre du Plan AFI pour l'année 2022. Le programme a été élaboré en tenant compte de l'état d'avancement de la mise en œuvre en 2021 et des initiatives et objectifs fixés pour 2022, en tenant compte du document de programme actualisé proposé du Plan AFI pour 2021-2024 et des documents de projet révisés présentés à ce Comité de pilotage sous forme de document de travail (DP-02).

2. RÉSUMÉ DES PROGRÈS RÉALISÉS EN 2021

2.1 Au cours de sa 24^{ème} réunion, le Comité de pilotage a passé en revue les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'activités qui ont menées dans le cadre du Plan AFI pour l'année 2020/21. Depuis lors, de nouveaux progrès ont été réalisés, comme indiqué au point 1 de l'ordre du jour, avec le report de certaines activités à 2022.

2.2 Compte tenu de l'appel à la révision du calendrier des réunions du Plan AFI, la réunion du Comité de pilotage qui se tient habituellement vers la fin de chaque année, au cours de laquelle le

programme de travail de l'année suivante est examiné et approuvé, a été reportée et ne s'est pas tenue à la fin de 2021. Toutefois, dans un souci de non-interruption des activités du programme, le programme de travail de 2021 s'est poursuivi par le biais de consultations entre le Secrétariat, le Président du CP et le Bureau du Secrétaire général de l'OACI pour l'année 2022. Un certain nombre d'activités ont donc été mises en œuvre ou sont en cours.

3. PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSÉ POUR 2022

3.1 La formulation du programme de travail du Plan AFI 2022 tient compte des principaux objectifs et cibles fixés dans le programme actualisé du Plan AFI pour 2021-2024. Elle a également tenu compte des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs annuels fixés pour 2021 en ce qui concerne l'élimination de toutes les préoccupations significatives de sécurité (SSC), l'augmentation des niveaux d'AE, la certification des aérodromes utilisés pour les opérations internationales et la mise en œuvre de divers projets conçus dans le cadre du Plan AFI. Le programme comprend également la mise en œuvre des objectifs régionaux révisés en matière de sécurité et de navigation aérienne. Les détails des activités, le budget associé et les objectifs spécifiques à atteindre d'ici la fin de 2022 dans chaque domaine d'intervention, y compris les fonds disponibles provenant de contributions non affectées, sont fournis dans l'annexe A du présent document de travail.

3.2 Le statut du solde du fonds du Plan AFI provenant de la contribution non affectée au 30 mars 2022 est de 578 348 USD. Le budget requis pour couvrir les différentes activités, y compris les projets, pour l'année restante de 2022, est de 371 770 USD, comme indiqué dans l'annexe A. Cela indique la nécessité de mobiliser des fonds supplémentaires pour couvrir les projets présentés (729 747 dollars) et les activités clés du plan au-delà de 2022.

3.3 En ce qui concerne l'assistance aux États, les efforts en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre efficace des plans d'action de l'OACI doivent être maintenus grâce au soutien continu à distance et sur place des Equipes de sécurité des Bureaux régionaux (ROST). La fourniture d'assistance par l'AFI-CIS, les projets TCB, les COSCAP/RRO et d'autres programmes partenaires sera également coordonnée et menée dans le cadre des plans d'action de l'OACI et des résultats annuels de la planification de la coordination des Bureaux régionaux de l'OACI, de l'AFCAC, des RSOO, des CER et d'autres partenaires.

3.4 Conformément à la Déclaration d'Ezulwini de 2017 sur les Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) en Afrique et aux orientations ultérieures fournies par le CP (Comité de pilotage) du Plan AFI sur l'élaboration d'un plan stratégique en matière de soutien et de renforcement des Organisations régionales de supervision de la sécurité (RSOO) en Afrique, une étude a été menée et présentée aux États et à d'autres parties prenantes lors d'un atelier de validation tenu en novembre 2021. Les recommandations de l'étude, y compris la stratégie et la feuille de route, seront présentées à cette réunion en tant que DP-04. En 2022, il est proposé d'organiser une réunion de suivi de haut niveau, en collaboration avec les partenaires, afin de discuter de la marche à suivre pour la mise en œuvre de la Déclaration.

3.5 Sur la base de la recommandation du rapport sur l'évaluation du plan d'IFA, il est proposé que la prestation de la formation des inspecteurs et des cours de sécurité connexes dans les domaines de l'exploitation aérienne, de la navigabilité, des licences du personnel, des aérodromes et des aides au sol et des services de navigation aérienne se poursuive en étroite collaboration avec le GAT et le Fonds de développement des ressources humaines (HRDF) pour

l’Afrique ainsi qu’avec les institutions de formation approuvés par l’OACI en Afrique. Compte tenu de la difficulté d’organiser une formation en présentiel au cours des deux dernières années en raison de la pandémie mondiale de COVID-19, des cours alternatifs virtuels et en ligne ont été prévus pour 33 pays en développement figurant sur la liste (PMA) du réseau du Plan AFI. En conséquence, des cours virtuels sur la Gestion de la sécurité pour les praticiens et la Gestion des risques liés à la sécurité aérienne en matière de CAA, ainsi que des cours en ligne sur la Gestion de la sécurité et les corridors de santé publique ont été dispensés à 104 participants de 26 États. Pour les sept États qui rencontrent des difficultés de connexion à Internet, le GAT a mis au point une nouvelle initiative et organisé une formation à la mise en œuvre d’un projet pilote au Burundi et au Niger. Au cours des six derniers mois de 2022, il est prévu de dispenser une formation aux cinq États restants.

3.6 Compte tenu des diverses initiatives et plans dans la région visant à développer et à renforcer les capacités des professionnels de l’aviation, il est impératif d’accorder la priorité au développement d’une base de données complète sur les professionnels de l’aviation en rapport avec les objectifs stratégiques de l’OACI, ainsi qu’à une analyse des lacunes et à une prévision des besoins du secteur de l’aviation en Afrique. En conséquence, un projet a été lancé et un consultant a été engagé pour mener une étude sur le renforcement des capacités des professionnels de l’aviation dans la région AFI avec l’objectif de développer un personnel professionnel durable pour assumer efficacement les responsabilités de réglementation et de supervision dans chaque domaine des objectifs stratégiques de l’OACI. Des informations sur les progrès réalisés dans le cadre de cette étude seront fournies à cette réunion dans le DP/05 pour examen et orientations supplémentaires.

3.7 Conformément à la décision de la 24^{ème} réunion du CP du Plan AFI relative au soutien à l’Association de l’Organisation africaine de formation aéronautique (AATO), le Secrétariat du Plan AFI a continué à soutenir l’Association. En conséquence, l’OACI a participé à la 23^{ème} réunion du Conseil de l’AATO et a fourni des orientations pour tracer la voie à suivre pour la pérennité de l’organisation. Les suggestions proposées devraient être examinées avant la fin de l’année 2022 par les diverses parties prenantes, afin que que les principales missions et objectifs de l’organisation visant à soutenir les efforts de renforcement des capacités dans le secteur de l’aviation dans la Région soient remplis comme prévu à l’origine.

3.8 Compte tenu des orientations et des décisions de notre dernière 24^{ème} réunion du Comité de pilotage du Plan AFI, la révision de divers projets du Plan AFI sur la certification des aérodromes, l’établissement du Programme de sécurité d’Etat (SSP), les examens par les pairs des Prestataires de services de navigation aérienne (ANSP), les Principes fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO) et la Gestion de l’information aéronautique (AIM) sont terminés. Le budget pour mener les activités du projet au cours de l’année restante de 2022 est présenté en annexe à ce document pour votre examen.

3.9 Le Plan AFI, dans le cadre de ses activités de 2022, continuera également à servir de plate-forme de coordination pour les programmes, projets et initiatives des partenaires.

-FIN-